

Communiqué aux médias du 14 septembre 2022

Mercredi 21 septembre 2022 – Journée mondiale de la maladie d’Alzheimer

Rechercher, promouvoir et financer les traitements non médicamenteux

Quelque 150 000 personnes atteintes de démence vivent actuellement en Suisse et on dénombre chaque année 32 200 nouveaux cas. Comme l’âge reste le principal facteur de risque, cette tendance va se poursuivre : on estime qu’en 2050, quelque 315 400 personnes seront atteintes de la maladie d’Alzheimer ou d’une autre forme de démence. Pour les soutenir et décharger leurs proches, il est essentiel d’intensifier la recherche de traitements non médicamenteux, de les promouvoir et de faire en sorte qu’ils soient pris en charge par l’assurance de base tout au long de la maladie.

Sur la base du dernier recensement de la population (2021), Alzheimer Suisse estime qu’à l’heure actuelle 150 000 femmes et hommes sont atteints de la maladie d’Alzheimer ou d’une autre forme de démence en Suisse. En 2050, le nombre de malades dans notre pays devrait avoisiner les 315 400. La maladie d’Alzheimer et les autres démences surviennent souvent à un âge avancé. Or, comme les femmes ont une espérance de vie plus longue, elles sont plus fortement touchées (66%). La maladie peut toutefois aussi affecter des personnes jeunes, encore actives professionnellement, mais plus rarement : seules 7700 soit 5% des personnes atteintes de la maladie d’Alzheimer ou d’une autre forme de démence ont moins de 65 ans.

Améliorer la qualité de vie par des approches non médicamenteuses

Le diagnostic d’une démence provoque un changement de vie radical, tant pour la personne malade que pour ses proches. Au fil de l’évolution de la maladie, ces derniers sont fortement mis à contribution : sur les 11,8 milliards de francs que coûte chaque année l’ensemble des tâches d’accompagnement et de soins, ils fournissent un travail non rémunéré estimé à 5,5 milliards de francs. Les contraintes exercées sur les malades et leur entourage sont considérables, d’autant plus qu’il n’existe à l’heure actuelle aucun médicament efficace et que les éventuels traitements à venir ne seront pas adaptés à tous.

Dans ce contexte, les traitements non médicamenteux, comme la logopédie, la psychothérapie, la musicothérapie ou l’art-thérapie, jouent donc un rôle essentiel : ils contribuent à une bonne qualité de vie et prolongent l’autonomie des personnes atteintes de démence,

tout en soulageant les proches. Pourtant, aujourd'hui encore, trop de malades n'ont pas accès à ces approches parce qu'ils ne peuvent pas les financer ou que leur médecin traitant ne les prescrit pas. Pour Alzheimer Suisse, il est urgent que l'assurance de base rembourse les traitements non médicamenteux, afin qu'ils soient accessibles à tous, et que des études démontrent enfin leur efficacité. À cet effet, en mars 2022, Alzheimer Suisse a fait parvenir une requête pour la mise sur pied d'un programme national de recherche sur les interventions psychosociales.

Téléchargements :

- Les démences en Suisse 2022 : [Faits et chiffres](#)
- Alzheimer Suisse [Coûts de la démence 2019](#)

Informations complémentaires :

Jacqueline Wettstein, responsable Communication et recherche de fonds

Tél. 058 058 80 41

media@alz.ch

Alzheimer Suisse

Gurtengasse 3

3011 Berne

www.alz.ch

est une association d'utilité publique regroupant plus de 10 000 membres et quelque 130 000 donatrices et donateurs. L'organisation est représentée dans tous les cantons par des sections. Depuis plus de 30 ans, Alzheimer Suisse met son savoir-faire au service des personnes atteintes de démence, de leurs proches comme des professionnels et bénévoles actifs dans les soins et l'accompagnement.